

La reprise peine à se dessiner

Insee Conjoncture Corse • n° 36 • Octobre 2021

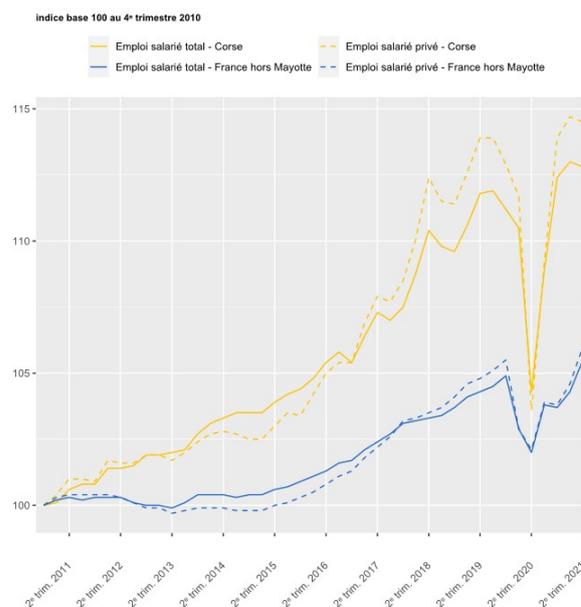
Au 2^e trimestre 2021, l'emploi insulaire se replie légèrement par rapport au trimestre précédent. Il conserve toutefois un niveau supérieur à l'avant crise grâce aux mesures d'accompagnement aux entreprises. Le 3^e confinement, instauré en avril, pèse encore sur le nombre d'heures rémunérées par les entreprises, essentiellement dans les secteurs-clés et saisonniers. Au seuil de la saison touristique, les embauches souffrent encore du manque de visibilité. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente, signe d'un retour progressif sur le marché du travail. Freinées par le 3^e confinement, les dépenses par cartes bancaires rebondissent avec la levée des mesures de restriction. Les créations d'entreprises s'orientent à la hausse. L'augmentation des permis de construire laisse entrevoir une reprise d'activité, mais les mises en chantier sont encore au ralenti. Le trafic de voyageurs demeure à un niveau inférieur à celui d'avant crise, y compris en juillet et août. Dans l'hôtellerie insulaire, les perspectives s'améliorent à partir de juillet.

Le 2^e trimestre 2021 débute par un troisième confinement généralisé dès avril dans une phase de rebond épidémiologique. Les mesures de soutien aux entreprises sont largement prorogées. Les incertitudes sont nombreuses et le manque de perspectives impacte l'économie du second trimestre.

En léger repli, l'emploi salarié insulaire peine à retrouver un dynamisme

Au 2^e trimestre, dans un contexte économique encore fragilisé par la pandémie de Covid-19, l'emploi salarié régional faiblit légèrement par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Il se contracte de 0,2 % dans le privé comme dans le public et la région totalise ainsi 118 450 emplois ce trimestre. Cette légère inflexion contraste avec la progression des effectifs salariés au niveau national (+ 1,1 %) ► **figure 1**. Les effectifs sont plutôt stables dans la construction (+ 0,1%). Ils progressent dans l'industrie mais plus timidement qu'aux cours des deux précédents trimestres (+ 0,2 %). En effet, l'emploi marque le pas dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (- 0,1 %). Ce secteur reste sous le joug de nombreuses incertitudes dans une période traditionnellement propice aux embauches saisonnières. Dans le tertiaire marchand hors intérim, les effectifs faiblissent à nouveau ce trimestre (- 0,3 %). Dans le transport & entreposage, la baisse s'accroît (- 2,2 %). Le recul est davantage marqué dans les activités immobilières (- 11 %). L'emploi se replie également de 0,9 % dans le commerce & réparations automobiles. En dépit des mesures de soutien et des dispositifs d'activité partielle, l'emploi ne redémarre pas dans l'hébergement-restauration (0,0 %).

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Parallèlement, l'emploi dans le tertiaire non marchand ralentit de 0,2 % par rapport au trimestre précédent. Si les activités de santé humaine et l'hébergement médico-social restent dynamiques, l'enseignement perd une centaine d'emplois (- 1,3 %). Enfin, l'intérim, dont l'effectif s'étoffait depuis plusieurs trimestres régresse sévèrement, de 10,3 %.

Par rapport au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié total progresse toutefois de 0,9 %, avec 1 000 créations. Cependant, les effectifs demeurent en retrait de 7,4 % dans l'hébergement-restauration par rapport à leur niveau d'avant crise.

Le nombre d'heures rémunérées témoigne d'une faible activité en début de saison

Le niveau d'activité peut être estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées et déclarées par les employeurs du secteur privé qui traduit à la fois le recul du nombre de contrats ou des heures réalisées par les contrats existants et le recours au chômage partiel. Au niveau national l'activité économique du 2^e trimestre reste bridée par la situation sanitaire, fragile depuis le début d'année.

En Corse, au 2^e trimestre 2021, l'activité économique se contracte. Tous secteurs confondus, la perte s'établit à 11 % par rapport à la même période de 2019 (5 % au niveau national).

En avril, le déficit d'heures rémunérées s'établit à 17 %, le double du niveau national, positionnant à nouveau la Corse en tête des régions les plus impactées. La perte se résorbe ensuite pour atteindre - 4 % en juin.

Au 2^e trimestre, le nombre d'heures travaillées dans l'hébergement-restauration est réduit de 39 % par rapport à son niveau de 2019. Dans ce secteur d'activité, le territoire reste le plus pénalisé en avril (- 70 %). Il ne fonctionne encore qu'à moitié de ses capacités d'avant crise en mai ► **figure 2**.

Le recul atteint 12 % dans la fabrication des denrées alimentaires-boissons&tabac et 32 % dans la fabrication de matériel de transports. Le commerce cède également 10 % à son niveau 2019, soit le double de la moyenne nationale. Malgré un léger tassement, la construction conserve un niveau d'activité en progression de 4 % par rapport à 2019, et se démarque encore de la tendance nationale (+ 2 %) par sa tonicité.

Le recours à l'activité partielle en nette diminution

Ce dispositif, amortisseur des effets de la crise sanitaire sur le marché du travail, s'éteint progressivement. Le recours à l'activité partielle diminue nettement au 2^e trimestre (- 24 %). Après une légère augmentation en avril, la baisse est nette en mai (- 21 %), et s'accélère au mois de juin (- 59 %) ► **figure 3**.

Des recrutements encore hésitants au second trimestre

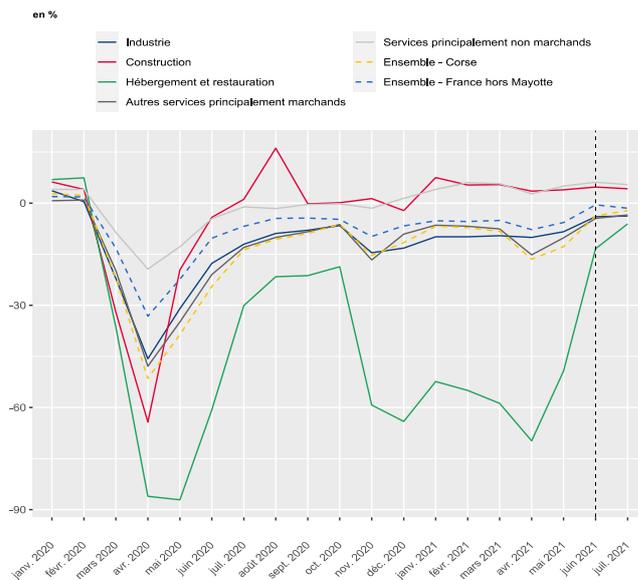
Hors contrats d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) reculent de 6,5 % ce trimestre, par rapport au 2^e trimestre 2019 ► **figure 4**. L'absence de perspectives saisonnières pèse encore dans les intentions d'embauches des entreprises.

Le repli est particulièrement sévère en avril dans les secteurs fortement saisonniers. Au cours de ce mois, les intentions de recrutements sont réduites de moitié par rapport à 2019 (- 51 %). L'amélioration de la situation sanitaire au mois de mai se confirme en juin et permet aux DPAE de se repositionner à + 26 %, indiquant un décalage dans le temps des recrutements saisonniers.

Au 2^e trimestre, dans le secteur de l'hébergement&restauration, les DPAE sont inférieures de 13 % à leur niveau avant crise. En avril, elles représentent un quart de celles de 2019 mais l'allègement des contraintes sanitaires et l'élargissement de la couverture vaccinale ouvrent à nouveau des perspectives sur la saison estivale à partir du mois suivant. Ainsi, elles bondissent en mai et dépassent en juin de 30 % celles de juin 2019.

Dans le commerce, leur repli est plus modéré au second trimestre (- 1,5 %). Dans le secteur des transports&entrepôts, les intentions d'embauche des mois de mai et juin, en forte progression par rapport à celles de mai et juin 2019, traduisent l'embellie sur le plan sanitaire. Au final au 2^e trimestre, elles dépassent de 16 % celles de 2019.

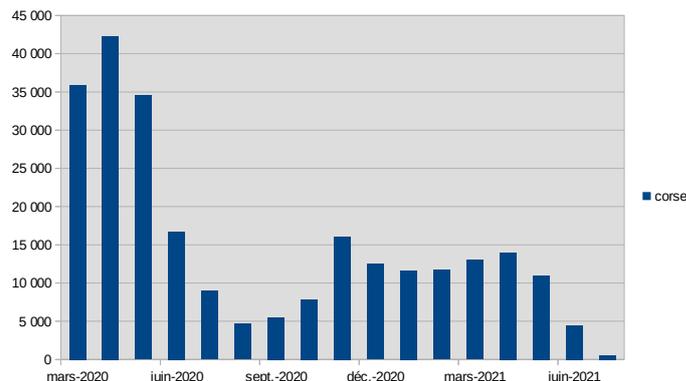
► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 - Corse



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

► 3. Nombre mensuel de salariés en activité partielle en Corse



Note : données mensuelles brutes provisoires pendant un an.

Source : ASP-DGEFP-DARES; extraction du SI APART.

► 4. Nombre de déclarations préalables à l'embauche en 2019, 2020, 2021



Source : Urssaf-Accoss, déclarations préalables à l'embauche 2019, 2020, 2021

Forte augmentation des demandeurs d'emploi

En Corse, au 2^e trimestre 2021, 23 090 personnes sont inscrites à pôle emploi et tenues de rechercher activement un emploi (catégorie A, B et C ; données corrigées des variations saisonnières). Par rapport au 1^{er} trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi augmente nettement, de 10,5 % dans la région, dans un contexte de stabilité nationale (- 0,5 %). Contrairement au précédent trimestre, le nombre de demandeurs inscrits en catégorie A, sans emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, progresse de 13,7 %, elle s'établit à 8,7 % chez les 50 ans ou plus. Le nombre de personnes inscrites depuis moins d'un an progresse de 16 % ce trimestre, signe de leur retour progressif sur le marché du travail. Par rapport à la situation d'avant crise (au 2^e trimestre 2019), le nombre de demandeurs d'emploi ABC progresse plus rapidement sur l'île (+ 6,6 %) qu'au niveau national (+ 1,7 %). Celui de catégorie A augmente plus modérément de 1,1 % sur la même période.

Les dépenses par cartes bancaires gardent le bon cap

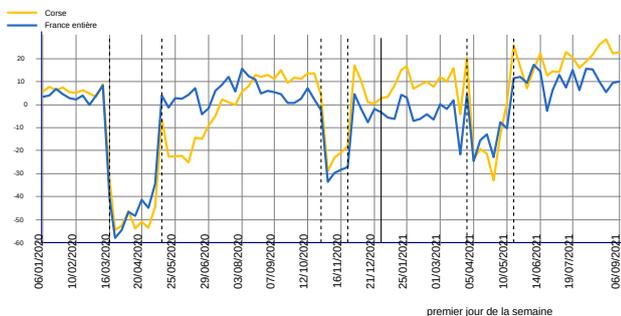
En Corse, les achats effectués par carte bancaire, pourtant bien orientés tout au long du 1^{er} trimestre, reculent brutalement début avril (- 24 %) avec l'annonce d'un confinement généralisé à l'ensemble du territoire ► **figure 5**.

Au cours de cette période, le déficit des dépenses se creuse plus nettement qu'au niveau national. Au moment du déconfinement, les perspectives à nouveau favorables à la consommation insulaire stimulent les dépenses par carte bancaire. La semaine du 17 mai, le montant des dépenses est supérieur de 26 % par rapport son niveau de 2019. L'écart avec la moyenne nationale reste largement favorable à la Corse tout au long de la saison estivale. Le démarrage de la saison touristique, bien que retardé, permet ainsi à la consommation régionale de retrouver un niveau élevé.

► **avertissement.**

Avertissement : Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

► 5. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

Champ : France.

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

Les créations d'entreprises repartent à la hausse

En Corse, au 2^e trimestre 2021, 1 420 entreprises sont créées (données corrigées des variations saisonnières), en hausse de 3,3 % par rapport au trimestre précédent. Ce regain des créations inverse la tendance baissière amorcée fin 2020 et s'inscrit une nouvelle fois en sens contraire de la tendance nationale (- 1,3 %) ► **figure 6**.

Pour autant, cette dynamique masque des disparités selon les secteurs d'activité.

Sur l'île, l'industrie maintient le bon cap avec une hausse de 16,8 % après 15,3 % au 1^{er} trimestre. Les services progressent aussi très nettement de 11,8 % après deux trimestres consécutifs de baisse. En revanche, la construction enregistre un nouveau repli de 6,5 % ce trimestre. Le recul s'accroît également à 11 % dans le commerce-transport-hébergement-restauration.

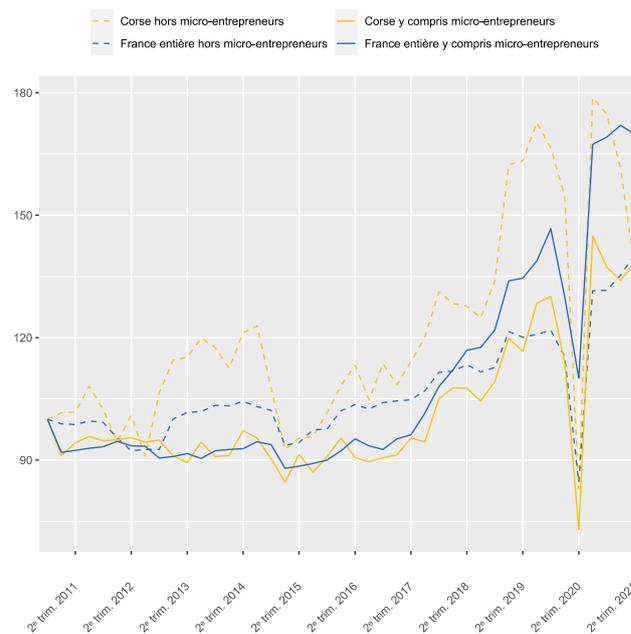
Cumulées sur un an, 5 660 créations d'entreprises sont enregistrées dans la région (données brutes), soit une hausse de 15,7 % par rapport au précédent trimestre.

Par rapport au 2^e trimestre 2019 (avant crise), les créations d'entreprises augmentent encore de 18,7 % en Corse, mais moins rapidement qu'au niveau national (+ 26,2 %).

Les défaillances d'entreprises varient faiblement au 2^e trimestre, bénéficiant encore des mesures de soutien à l'entrepreneuriat, allégées à partir de juin. En cumul sur 12 mois, la Corse enregistre 170 défaillances d'entreprises fin juin, très en deçà du niveau de juin 2019 (431). Les secteurs du commerce, de l'hébergement&restauration, et de la construction concentrent 6 liquidations sur 10.

► 6. Création d'entreprises insulaires

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

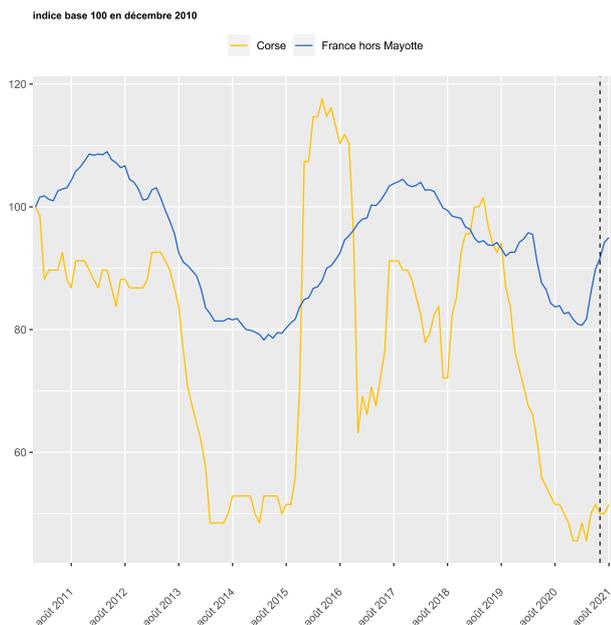
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Logements : une reprise poussive de l'activité

Au 2^e trimestre, les autorisations de construire s'orientent à nouveau à la hausse dans l'île. En progression de 10 %, le nombre de logements autorisés à la construction s'établit, en cumul annuel, à un niveau de 3 400 permis validés fin juin ► **figure 7**. Cependant, par rapport au 2^e trimestre 2019, le nombre de permis de construire reste en retrait de 47 % en Corse tandis qu'il se rapproche de son niveau d'avant crise en France hors Mayotte au fil des trimestres (-2,2%).

Après deux trimestres consécutifs de baisse, le nombre de logements commencés se stabilise. En région, il s'établit à 3 300 mises en chantier en cumul annuel fin juin. Toutefois, par rapport à la même période de 2019, il est inférieur de 25 %, et se démarque de la tendance nationale (- 0,2 %) qui retrouve progressivement son niveau d'avant crise ► **figure 8**.

► 7. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, [Sit@del2](#).

► 8. Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, [Sit@del2](#).

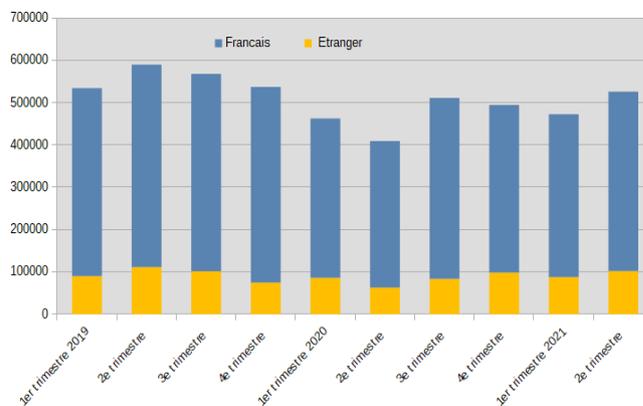
Le transport de marchandises retrouve du souffle

Au 2^e trimestre 2021, le trafic total dans le transport maritime de fret s'établit à 525 770 tonnes transportées. En cumul annuel, par rapport au trimestre précédent, il augmente de 6 %. Les échanges progressent à la fois avec le continent (+ 5 %) et avec l'étranger (+ 12 %).

Malgré cette amélioration, le trafic trimestriel reste inférieur à celui de la même période de 2019 (- 11 %) ► **figure 9**.

Le repli s'accroît avec l'étranger, passant de - 2 % à - 9 % et le transport maritime de fret est encore à - 12 % de son niveau de 2019 dans les échanges avec la France. Les trafics en fort repli d'avril (- 17 %), et mai (- 16 %) témoignent des impacts de la crise sanitaire. Seul, le mois de juin offre une embellie (+ 2,3 %) de courte durée. Les baisses de juillet (- 9,4 %) et août (- 5,9 %) traduisent une instabilité persistante.

► 9. Trafic trimestriel de marchandises de 2019 à 2021 en tonnage



Note : volume en tonnage du transport de marchandises – Échanges avec la France et avec l'étranger.

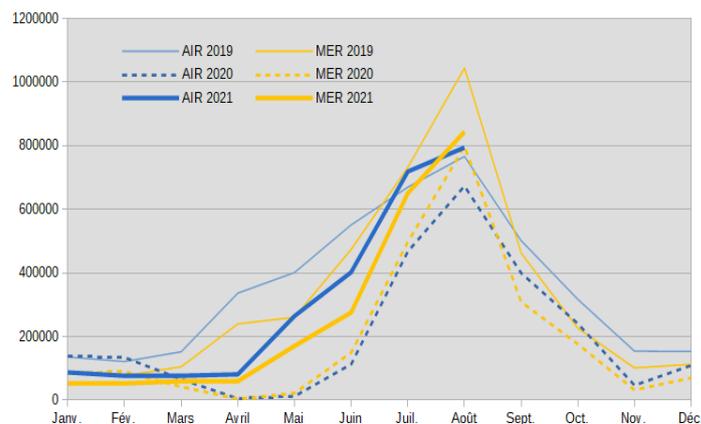
Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Lueurs d'espoir dans le transport de voyageurs

Au 2^e trimestre, le transport de passagers, toujours en deçà de son niveau d'avant crise, accuse une perte de 45 % de voyageurs par rapport à la même période de 2019. Sans espoir d'une belle avant-saison, le secteur est fragilisé par les contraintes sanitaires renforcées dès avril face à la 3^e vague de Covid-19. En avril 2021, le trafic de passagers s'établit à un quart de son niveau 2019, et seulement aux deux tiers en mai et juin. Seul, l'aérien atteint un niveau supérieur à 2019 en juillet (7,4 %). Le transport maritime encore fragile, reste en repli de 11 % en juillet, et 19 % en août.

Néanmoins, les trafics de passagers sont bien supérieurs à ceux de 2020 ► **figure 10**.

► 10. Évolution du trafic de passagers



Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Le taux de chômage insulaire en légère hausse

Au 2^e trimestre 2021, en Corse, le taux de chômage au sens du BIT se réoriente à la hausse (+ 0,4 point) et s'établit à 7,2 % de la population active soit 0,9 point de moins qu'avant crise (2^e trimestre 2019). En France hors Mayotte, il reste quasiment stable (8,0 %) par rapport au 1^{er} trimestre, inférieur de 0,4 point à son niveau d'avant crise

► **figure 11.**

► 11. Évolution du taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

► Pour en savoir plus

- [Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions. Note de conjoncture - octobre 2021](#)
- [Tableau de bord de conjoncture Corse](#)
- [Accoss-Urssaf, publications de la région Corse](#)

Hôtellerie insulaire, un début de saison difficile

Au 2^e trimestre, après un mois d'avril calamiteux marqué par de nouvelles fermetures d'établissements, la saison touristique débute dans un climat d'incertitudes et d'hésitations. Entre autres, l'absence de clientèle étrangère sur l'ensemble de la saison, freinée par les contraintes sanitaires et administratives, pèse de fait sur la fréquentation des hébergements touristiques. Le nombre d'établissements ouverts en mai, inférieur de 17 % à celui de mai 2019, traduit la paralysie des professionnels du tourisme, et explique la faiblesse des recrutements saisonniers.

Ainsi, le nombre de nuitées passées dans les hôtels de Corse en mai est inférieur de 63 % à son niveau de mai 2019. Ce déficit s'atténue en juin, mais le nombre de nuitées reste 30 % en deçà de son niveau d'avant crise. La sortie du marasme se dessine véritablement en juillet où le repli est de 5 %.

Déborah Caruso, Marie-Pierre Nicolai (Insee)

► Contexte international – Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufferait d'ici la fin de l'année.

► Contexte national – En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

